



FNB d'obligations à échéance cible TD

Au : **10/31/2024**

Symbole	TBCE	TBCF	TBCG	TBUE.U	TBUF.U	TBUG.U
Année cible	2025	2026	2027	2025	2026	2027
Devise	\$ CA	\$ CA	\$ CA	\$ US	\$ US	\$ US
Caractéristiques	FNB d'obligations de qualité supérieure à date cible 2025 TD	FNB d'obligations de qualité supérieure à date cible 2026 TD	FNB d'obligations de qualité supérieure à date cible 2027 TD	FNB d'obligations américaines de qualité supérieure à date cible 2025 TD	FNB d'obligations américaines de qualité supérieure à date cible 2026 TD	FNB d'obligations américaines de qualité supérieure à date cible 2027 TD
Taux moyen pondéré à l'échéance – après déduction des frais ¹	3.68%	3.58%	3.70%	4.93%	4.58%	4.56%
Taux moyen pondéré à l'échéance – avant déduction des frais ²	3.90%	3.80%	3.92%	5.15%	4.81%	4.79%
Coupon moyen pondéré ³	3.35%	3.54%	3.82%	3.44%	3.90%	3.44%
Taux moyen pondéré courant des obligations ⁴	3.32%	3.49%	3.77%	3.39%	3.85%	3.44%
Qualité de crédit moyenne pondérée ⁵	BBB+	BBB+	BBB+	BBB	BBB	BBB
Terme moyen pondéré (années) ⁶	0.58	1.61	2.56	0.56	1.59	2.56
Durée moyenne pondérée (années) ⁷	0.54	1.50	2.35	0.52	1.45	2.35
Nombre de titres ⁸	60	45	47	40	42	30
Valeur nominale par part (\$) ⁹	25.36	25.58	25.63	\$ US 25.30	\$ US 25.48	\$ US 26.11

Remarques :

1 Le taux de rendement à l'échéance d'une obligation est indiqué comme un taux d'intérêt et représente la valeur actualisée des paiements de coupons futurs de l'obligation, plus la différence entre le cours actuel de l'obligation et sa valeur à l'échéance. Le taux de rendement à l'échéance tient compte non seulement du revenu tiré des coupons, mais aussi du réinvestissement des coupons reçus et des gains ou pertes en capital sur l'obligation, si elle est conservée jusqu'à l'échéance. Le taux de rendement moyen pondéré à l'échéance après déduction des frais indiqué ici est le taux de rendement moyen à l'échéance des obligations sous-jacentes détenues dans le FNB, pondéré en fonction de la proportion détenue dans le portefeuille. Le taux de rendement moyen pondéré à l'échéance après déduction des frais a été retranché du ratio des frais de gestion (RFG) estimé du FNB (exclusion faite des autres frais du fonds). L'estimation du RFG se fonde sur les frais de gestion du FNB majorés d'un taux de TVH estimé à 13 %.

2 Le taux moyen pondéré à l'échéance avant déduction des frais englobe les frais de gestion et les autres dépenses. Les investisseurs peuvent s'attendre à ce que la valeur du FNB soit réduite par les frais de gestion et les autres dépenses.

3 Le coupon moyen pondéré correspond à la moyenne pondérée du taux d'intérêt nominal de chaque obligation sous-jacente détenue par le FNB. Le coupon est le taux d'intérêt appliqué au capital de l'obligation et indique le revenu d'intérêts qui devrait être reçu par le FNB chaque année (habituellement sous forme de paiements semestriels).

4 Le taux moyen pondéré courant des obligations est la moyenne pondérée du taux de coupon par rapport au prix payé pour chaque obligation détenue. Le taux obligataire courant fournit une indication de la rentabilité totale d'une obligation, qui tient compte du fait que le revenu reçu du coupon sera contrebalancé par des pertes ou des gains réalisés sur le capital ou ajouté à celui-ci. Contrairement au taux moyen pondéré à l'échéance, le taux moyen pondéré courant des obligations ne tient pas compte du réinvestissement des intérêts sur les coupons.

5 La qualité de crédit moyenne pondérée correspond à la moyenne pondérée des cotes de crédit de toutes les agences de notation qui évaluent les obligations détenues dans le FNB.

6 Le terme moyen pondéré (en années) est la moyenne pondérée du terme à l'échéance des obligations détenues dans le FNB.

7 La durée moyenne pondérée (en années) est la moyenne pondérée de la durée des obligations détenues dans le FNB.

8 Nombre d'obligations détenues dans le FNB.

9 La somme des valeurs nominales du FNB divisée par le nombre de parts en circulation. En dollars canadiens ou américains, selon le cas pour chaque FNB.

Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de Placements TD Inc. à des fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Les graphiques et les tableaux sont utilisés uniquement à des fins d'illustration et ne reflètent pas les valeurs ou les rendements futurs des placements. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun.

Les placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus et l'aperçu du FNB avant d'investir. Les FNB ne sont pas garantis; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Comme les parts de FNB sont achetées et vendues sur une bourse au cours du marché, les frais de courtage en réduiront le rendement. Le présent document peut contenir des déclarations prospectives qui sont de nature prévisionnelle et qui peuvent comprendre des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à propos de facteurs généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers, et le contexte économique général; on suppose que les lois et règlements applicables en matière de fiscalité ou autres ne feront l'objet d'aucune modification et qu'aucune catastrophe ne surviendra. Les prévisions et les projections à l'égard d'événements futurs sont, de par leur nature, assujetties à des risques et à des incertitudes que nul ne peut prévoir. Les prévisions et les projections pourraient s'avérer inexacts dans l'avenir. Les déclarations prospectives ne garantissent pas les résultats futurs. Les événements réels peuvent différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. De nombreux facteurs importants, y compris ceux énumérés plus haut, peuvent contribuer à ces écarts. Vous ne devriez pas vous fier aux déclarations prospectives.

Les FNB TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.